

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2007-2009

TABLE SECTORIELLE : Programme des personnes en perte d'autonomie lié au vieillissement

CIBLE 1 : Orienter l'utilisateur vers les ressources appropriées à ses besoins par la mise en place d'une porte d'accès.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SERVICES DU CSSS IMPLIQUÉS	SERVICES ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS	MODALITÉ	INDICATEUR/MESURE DE SUIVI
1. Définir une porte d'accès unique pour le CSSS. D'ici septembre 2008.	Tous les sites du CSSS. Directeurs des programmes du CSSS	Groupes communautaires Villes et arrondissement Système régional d'admission (SRA)	- Précisez où et qui sera la porte d'accès unique dans le CSSS ou une porte d'accès unique par programme - Revoir les modalités d'accès aux services du CSSS.	- Document écrit - Nombre de personnes utilisateurs versus nombre de personnes réorientées. - Questionnaire sur la satisfaction de la clientèle.
2. Avoir l'information nécessaire en fonction des besoins des organismes communautaires en harmonisant les outils de référence. D'ici septembre 2007	CLSC Hôpital de jour Centre de jour	Organismes communautaires Groupe des aidants naturels	- Former un groupe de travail. - Recenser les outils de références utilisés dans le CSSS. - Définir un outil unique de référence.	- Nombre de formulaires utilisés. - Satisfaction des organismes communautaires.

<p>3. Référer à la bonne ressource en améliorant chez les intervenants leur habilité à bien évaluer le client en fonction de la référence.</p> <p>D'ici septembre 2008</p>	<p>Tous les intervenants appelés à compléter l'Outil d'évaluation Multi Clientèle (OEMC).</p>	<p>Service social.</p> <p>Soins infirmiers.</p> <p>Équipe de réadaptation.</p> <p>Infirmières de liaison.</p>	<p>- Donner une formation mise à jour à l'ensemble des intervenants utilisant l'Outil d'évaluation Multi Clientèle (l'OEMC).</p>	<p>- Nombre de personnes formées</p> <p>- Nombre de personnes mal orientées.</p>
--	---	---	--	--

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2007-2008 (SUITE)

TABLE SECTORIELLE : Programme des personnes en perte d'autonomie lié au vieillissement

CIBLE 2 : Reconnaître le rôle des proches aidants et leurs besoins en terme de soutien.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SERVICES DU CSSS IMPLIQUÉS	SERVICES ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS	MODALITÉ	INDICATEUR/ MESURE DE SUIVI
1. Viser une stabilité du personnel pour les auxiliaires familiales qui assurent le gardiennage et pour l'ensemble du personnel de soutien à domicile. D'ici septembre 2007	DRH Soutien à domicile : - Auxiliaires familiales - Chefs de programme		- Revoir la distribution et l'allocation des ressources d'auxiliaires familiales.	- Normes de stabilité du personnel. - Satisfaction de la clientèle.
2. Étendre le gardiennage le soir, la nuit et les fins de semaines. D'ici septembre 2007	Soutien à domicile : - Auxiliaires familiales - Chefs de programme DRH	Agence de placement	- Ouverture du service de soir, la nuit et les fins de semaine.	- Nombre d'utilisateurs rejoint le soir, la nuit et les fins de semaine.
3. Supporter les proches aidants en leur ouvrant un dossier personnel et reconnaître leur expertise auprès de l'aidé. D'ici janvier 2007	Soutien à domicile : - Auxiliaires familiales - Chefs de programme	CLSC	- Mettre en place une procédure afin d'ouvrir un dossier aux proches aidants. - Mécanismes d'évaluation et de suivi par rapport à la fatigue, l'isolement, l'état de santé... - Développer un outil d'évaluation.	- Nombre de dossiers ouverts.

<p>4. Offrir une formation adéquate aux proches aidants et aux organismes communautaires selon le type de clientèle ex : déficits cognitifs, santé mentale. D'ici septembre 2007.</p>	<p>Soutien à domicile</p>	<p>Organismes communautaires</p> <p>Groupes de proches aidants.</p> <p>Hôpital Douglas</p> <p>Société Alzheimer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser auprès des proches aidants et des organismes communautaires les besoins de formation. - Organiser des formations aux personnes concernées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de formation - Nombre de personnes rejointes par les formations.
---	---------------------------	---	--	---

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 2007-2008 (SUITE)

TABLE SECTORIELLE : Programme des personnes en perte d'autonomie lié au vieillissement

CIBLE 3 : Regarder les pratiques novatrices en prévention / promotion pour les personnes âgées et développer un programme pertinent pour notre clientèle qui touche l'aspect de la prévention.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	SERVICES DU CSSS IMPLIQUÉS	SERVICES ET PARTENAIRES IMPLIQUÉS	MODALITÉ	INDICATEUR/ MESURE DE SUIVI
<p>5. Développer et implanter une intervention globale et concertée d'activités de promotion et de prévention pour les personnes âgées de 65 ans et plus.</p> <p>D'ici septembre 2008.</p>	<p>Directrice des soins infirmiers de la Qualité et de la santé physique (DSIQSP)</p> <p>CLSC</p> <p>Centre de jour</p> <p>Hôpitaux</p> <p>Direction du programme des personnes âgées en perte d'autonomie lié au vieillissement (DPPALV)</p> <p>Direction de la planification, des communications et des ressources informationnelles</p>	<p>Santé publique</p> <p>Organismes communautaires</p> <p>Villes et arrondissements</p> <p>Groupes d'aidants naturels</p> <p>HLM (Habitations à loyer modique)</p> <p>Office municipale d'habitation (OMH)</p> <p>Organismes travaillant à la défense des droits des personnes âgées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire la recension de ce qui existe - Portrait de l'état de santé - Définir qui fait quoi et éliminer les dédoublements - Selon les orientations ministérielles et régionales, définir un plan d'intervention global en fonction des besoins de la clientèle du CSSS - Publiciser la programmation des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation convenue - Nombre de personnes âgées inscrites ou participant à des activités de promotion / prévention (Nombre d'utilisateurs rejoint) - Nombre et types d'activités mis en place.

<p>6. Habilitier les intervenants à détecter les signes qu'une personne est victime d'abus.</p> <p>D'ici septembre 2008.</p>	<p>Directrice des soins infirmiers de la Qualité et de la santé physique (DSIQSP)</p> <p>CLSC</p> <p>Hôpital de jour</p> <p>Centre de jour</p> <p>Direction du programme des personnes âgées en perte d'autonomie lié au vieillissement (DPPALV)</p> <p>Direction de la planification, des communications et des ressources informationnelles</p>	<p>Santé publique</p> <p>Organismes communautaires</p> <p>Villes et arrondissements</p> <p>Groupes d'aidants naturels</p> <p>HLM (Habitations à loyer modique)</p> <p>Office municipale d'habitation (OMH)</p> <p>Organismes travaillant à la défense des droits des personnes âgées</p> <p>Info-Abus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser les cas déclarés dans les établissements - Campagne de publicité à l'intérieur du CSSS - Formation - Grille d'évaluation - Mécanismes de suivis 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cas déclarés ou identifiés - Nombre de demandes de services reçues.
--	---	---	--	--

CONDITIONS GAGNANTES POUR LA RÉUSSITE DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE

- ❑ Que le CSSS assure le leadership dans la prise en charge des services à être offerts à la population ;
- ❑ Sensibiliser tous les intervenants impliqués dans le réseau de la santé et hors réseau (comme le personnel et la population) ;
- ❑ Vendre le projet comme étant un « projet rassembleur »;
- ❑ Publiciser à l'interne et à l'externe l'évolution des travaux en cours au niveau des cibles retenues;
- ❑ Travailler avec un échéancier, des objectifs et une structure de fonctionnement bien établi ;
- ❑ Que la direction des ressources humaines priorise un programme d'embauche et de rétention du personnel afin d'assurer plus de stabilité.